OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXA Euro Crédit, Action : Capitalisation EUR (FR0000288664)
Initiateur: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (« BNPP AM »), filiale du groupe BNP Paribas S.A.
Site internet : https://www.axa-im.fr
Appelez le +33.1.44.45.85.65 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France. BNPP AM est agréé en France sous le n° GP 96002 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés : 05/05/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le produit est une action de la SICAV « AXA Euro Crédit ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et qu'il puisse être liquidé selon les conditions prévues par les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement
L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro». L'OPCVM AXA Euro Crédit est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Euro Sustainable Credit (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Euro Crédit est investi en totalité et en permanence dans la classe M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

L'OPCVM vise à la fois à générer un revenu et une croissance de votre investissement, mesurés en EUR, à partir d'un portefeuille d'obligations géré activement investi dans des titres durables, et à appliquer une approche ESG.
L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AXA Euro Crédit sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Euro Sustainable Credit, en raison des frais propres à l'OPCVM AXA Euro Crédit.

Politique d'investissement
L'OPCVM est géré de manière active en référence à l'indice ICE BofA Euro Corporate 1-10 Yrs (l'« Indice de référence ») afin de saisir les opportunités sur le marché des obligations d'entreprises et d'État européennes. L'OPCVM investit au moins un tiers de son actif net dans des titres qui font partie de l'Indice de référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de référence. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement de l'OPCVM sur les indicateurs, mentionnés ci- dessus, peut être proche de l'Indice de référence. L'OPCVM investit en permanence au moins deux tiers de ses actifs dans des titres de créance négociables émis par des gouvernements et des entreprises de qualité Investment Grade ou Sub-Investment Grade libellés en Euro. Le Compartiment investira principalement dans des titres de créance négociables de qualité Investment Grade.
Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue, et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.
L'OPCVM peut investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation à concurrence du total de son actif, et jusqu'à 30 % de son actif net dans des dettes subordonnées (y compris des obligations perpétuelles émises par des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises non financières).
L'OPCVM peut investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des instruments du marché monétaire, fonds monétaires et dépôts bancaires. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
L'OPCVM peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »). Dans la limite de 200 % de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des credit default swaps, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture.
L'OPCVM sera géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 5. Si les taux d'intérêt augmentent de 1 %, la Valeur nette d'inventaire de l'OPCVM peut enregistrer une baisse allant jusqu'à 5 %. L'OPCVM promeut des caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance (ESG) en investissant dans des titres de sociétés qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière d'ESG. Le Gestionnaire Financier utilise obligatoirement à tout moment une approche ESG d'« amélioration de note », telle que décrite plus en détail dans l'annexe SFDR de l'OPCVM.
Premièrement, le Gestionnaire Financier analyse les données relatives à l'intensité carbone afin de s'assurer que la moyenne de l'intensité carbone calculée au niveau de l'OPCVM est meilleure que celle calculée pour l'univers d'investissement, avant d'appliquer un filtre d'exclusion, tel que décrit dans les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM((https://www.bnpparibas-am.com/en/what-we-do/sustainability-policies-reports/). Deuxièmement, le Gestionnaire Financier effectue une analyse macroéconomique et microéconomique complète du marché : - positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt) - positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation) - allocation géographique et - sélection des émetteurs.
À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour l'aspect environnemental, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance. Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires mais qui doivent être distinguées car leur méthode de calcul peut être différente.
Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.
L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
Indicateur de référence
L'indice de référence 100% BofA Merrill Lynch EMU Corporate 1-10 Years, coupons nets réinvestis, établi par Merrill Lynch, est représentatif des emprunts obligataires d'émetteurs privés, libellés en Euro. Cet indice s'intéresse aux obligations de maturités de 1 à 10 ans émises sur les marchés de la zone euro. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site: www.ml.com. La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra

s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Politique de distribution
Dans le cas des catégories de parts de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement
Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat
Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) et/ou d'ajustements de prix (swing pricing) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui d'Euronext (Paris) et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital et une approche ESG. Les investisseurs potientiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 3 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SA
- Autres informations : Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Scenarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 860.00 EUR	8 180.00 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,40%	-6,48%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 150.00 EUR	8 200.00 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,50%	-6,40%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 890.00 EUR	10 040.00 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,10%	0,13%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 700.00 EUR	11 580.00 EUR
	Rendement annuel moyen	7,00%	5,01%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2022 et 2025.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.
L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	389.00 EUR	580.00 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,92%	1,95% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09% avant déduction des coûts et de 0,13% après déduction des coûts.
Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300,00 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	78,00 EUR
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'existe pas de commission de performance pour ce produit.	0,00 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.
Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès de BNPP AM et depuis la page https://funds.axa-im.com/. Ils sont disponibles gratuitement.
- Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://funds.axa-im.com/.
- Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.